

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2013

Vœu du Conseil Communautaire de Nantes Métropole: ALCATEL-LUCENT ORVAULT doit vivre !

Les élus de Nantes Métropole dénoncent le plan Shift qui se traduirait par la fermeture programmée en 2015 du site Alcatel Lucent Orvault. 500 salariés sont aujourd'hui menacés.

Ils exigent de la direction d'Alcatel-Lucent France de renoncer à ce plan et de préserver l'emploi en France et notamment sur le site d'Orvault.

Ils rappellent les engagements pris par Alcatel-Lucent France sur le site et régulièrement réitérés ces dernières années :

- février 2010 : Le groupe s'engage dans Ouest Numérique, la filière régionale TIC ;
- septembre 2011 : Le groupe s'engage aux côtés de Nantes Métropole et de la Région à contribuer à la valorisation des compétences régionales dans le domaine des technologies numériques à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du site d'Orvault ;
- septembre 2012 : Le groupe s'engage dans une démarche d'innovation ouverte à travers divers partenariats locaux, permettant de développer les compétences et les activités sur le site. Cette démarche est formalisée par la signature d'une feuille de route stratégique, avec la Région, Nantes Métropole et la Chambre de Commerce d'Industrie (CCI) de Nantes Saint-Nazaire, témoignant pour le groupe Alcatel Lucent de sa volonté de renforcer les liens avec le tissu économique local et de s'engager pour la compétitivité du territoire métropolitain et régional. La formalisation par cette feuille de route, voulue par Alcatel Lucent France, devait « ancrer durablement le site d'Orvault sur le territoire » selon le Directeur du site et le PDG d'Alcatel-Lucent France ;
- décembre 2012 : Le PDG du groupe s'engage dans un courrier adressé aux élus locaux à ce que la France conserve une place majeure dans la stratégie d'Alcatel Lucent, notamment sur les activités de R&D, et s'engage sur la pérennité et le développement du site d'Orvault ;
- janvier 2013 : Le PDG du groupe s'engage auprès des élus locaux, lors d'une rencontre à Nantes, à maintenir le site d'Orvault à court et moyen termes.

Ces engagements ont explicitement été pris par la direction d'Alcatel-Lucent France. Ils doivent être tenus !

Alcatel-Lucent indique devoir recentrer ses activités sur les technologies d'avenir. Or depuis la fusion en 2007, les salariés du site d'Orvault ont précisément été repositionnés sur ces activités d'avenir !

Ainsi, ce sont aujourd'hui 90% des salariés qui travaillent sur ces technologies ! La fermeture annoncée est un non-sens. Le site d'Orvault doit au contraire être conforté en tant que site incontournable en matière d'innovation pour la croissance du groupe.

Alcatel-Lucent France est un enjeu économique pour le pays. En plus de l'impact catastrophique pour les salariés et les tissus industriels territoriaux, la perte d'Alcatel poserait la question plus globale de la vulnérabilité du pays compte tenu du rôle central joué par les télécoms ! Il est donc indispensable que le Groupe Alcatel-Lucent France revoie sa stratégie et le plan Shift, notamment sur la place de la R&D, d'autant que le groupe bénéficie largement du crédit impôt recherche à hauteur de 85 à 90 millions d'euros par an. Ce sixième plan social en 7 ans intervient après la suppression de 20 000 emplois dans le monde.

Le Conseil communautaire de Nantes métropole est indigné par cette annonce en décalage total avec le discours tenu il y a encore quelques mois et se mobilise fortement aux côtés des salariés et de leurs organisations syndicales.

Le Conseil communautaire de Nantes métropole demande, par ce vœu, que le plan shift soit modifié en profondeur et préserve le site d'Orvault, comme s'y était engagée la direction d'Alcatel-Lucent France en janvier 2013. Il demande au Gouvernement de veiller à ce que la stratégie du groupe soit clarifiée pour que l'avenir des emplois.